

Dernier ultimatum du Conseil européen : même pas peur

« L'établissement d'un éventuel ultimatum n'est pas compatible avec l'exercice de ce droit démocratique. »

Paul MAGNETTE, ministre-Président wallon

3 jours, c'est qu'il reste à la Commission européenne pour convaincre la Wallonie de dire « oui » au CETA. C'est loin d'être gagné.

Le Conseil européen donne jusqu'à lundi soir à la Belgique pour approuver le CETA. Magnette balaye l'ultimatum : non à la pression du temps.

● **Martial DUMONT**

Vendredi, deux sénateurs Open-VLD ont sorti un nouveau lapin de leur chapeau : une résolution pour que le Sénat puisse approuver le CETA au nom de la Belgique puisque c'est le lieu, disent-ils, légitime pour ce faire. Le MR a appuyé cette proposition. Balayée par les constitutionnalistes, dont Marc Verdussen (UCL) et Christian Behrendt qui rient doucement du manque de sérieux de cette option, rappelant une dernière fois que la Belgique n'a pas tout simplement le droit, constitutionnellement, de passer outre la décision d'une de ses régions dans le cadre de la signature d'un traité mixte.

Mais alors, comment fait-on ? C'est que le temps presse. La signature du CETA entre l'Europe et le Canada doit se faire jeudi. Justin Trudeau, le premier ministre canadien, est en train de

« Si la Wallonie persistait à refuser de signer, aucun report ne serait

accordé. »

mettre sa brosse à dents et son doudou dans sa valise, sa secrétaire regarde les promos pour les vols sur Bruxelles. À Bruxelles, justement, les stylos sont prêts. Et les esprits fébriles. Donald Tusk, le président du Conseil européen n'en peut d'ailleurs plus d'attendre. Il a lâché un ultimatum à Charles Michel : la Belgique doit marquer son accord pour lundi soir. Enfin, quand on dit à la Belgique, c'est surtout à la Wallonie et à son désormais mondialement connu ministre-président : Paul Magnette. Qui, entre deux interviews au Monde et à votre quotidien préféré, analyse le dernier texte modifié de la note interprétative du CETA, envoyé dimanche matin par l'Europe (lire ci-dessous). Dont la Commission, et son président, Jean-Claude Juncker, sont plus cool que le Conseil, et sont prêt à

« Nous comprenons que la Belgique a besoin

d'un peu plus de temps, même si nous espérons bien sûr une résolution. »

donner quelques jours si nécessaires à Magnette. Car pour le Conseil (relayé par Charles Michel), il n'y aura plus de délai : soit la Wallonie plie, soit le sommet de jeudi est purement et simplement annulé.

Magnette a d'ores et déjà expliqué qu'il n'était pas au courant de l'ultimatum. Il rappelle avoir toujours refusé de s'inscrire dans un « calendrier contraignant » afin de donner suffisamment de temps à l'« examen démocratique et parlementaire » des textes. « L'établissement d'un éventuel ultimatum n'est pas compatible avec l'exercice de ce droit démocratique ». En tout état de cause, il repassera devant le Parlement wallon lorsqu'il aurait fini l'analyse du nouveau texte. Avec en tête sans doute sa nouvelle devise pour la Wallonie : même pas peur. ■

A NALYSEpar **Martial
DUMONT****Un document qui va moins loin : le problème, c'est l'Europe**

Depuis le début de la crise du CETA et des crispations entre Wallonie, Europe et Canada, il y a toujours eu une constante : Magnette négocie, discute, téléphone, entend, écoute, lis, rediscute. Puis, la Commission européenne, qui sue des gouttes épaisses comme du sirop d'érable, renvoie un document avec généralement des « avancées substantielles ». Paul Magnette les analyse, en cause avec son gouvernement. Et revient devant le Parlement, expliquant que ça avance, que la voix de la Wallonie commence à être entendue. Mais qu'il reste des difficultés, qu'il faut du temps pour continuer à négocier. Les députés socialistes vont dans le même sens, soulignent le grand sens des responsabilités de leur super ministre-Président. Le cdH fait pareil, en grinçant des dents parce que Magnette récolte actuellement toutes les louanges pour « son » combat alors que les humanistes sont peut-être parfois plus durs en affaires que le patron du gouvernement. Et Magnette retourne alors

renégocier. Donne l'une ou l'autre interview. Et renégocie. Calmement en apparence. Vendredi dernier, lorsqu'il est resté des heures enfermés avec Chrystia Freeman, la ministre canadienne du commerce et le haut négociateur de la Commission européenne, il pensait sincèrement que des avancées plus que significatives avaient été faites. Et il n'a pas paniqué quand la ministre est sortie de l'Élysette en faisant semblant de claquer la porte en pleurant comme les chutes du Niagara comme si la 3^e Guerre mondiale avait été déclarée par la Wallonie. Une attitude qui lui a d'ailleurs valu une volée de bois vert de la part de l'opposition canadienne. Magnette savait que c'était du bluff. La preuve : samedi matin, Freeman avait radicalement changé de discours, même si elle a fait semblant de ne pas voir le ministre président wallon à l'entrée du Parlement européen où elle venait de discuter avec le président de l'assemblée, Martin Schulz. Puis Schulz a discuté avec Magnette. Là encore, comme la veille,

on engrange des avancées. ça progresse. L'espoir est nettement de retour.

Et puis dimanche, la douche froide. Non seulement le Conseil européen et la Commission adresse un ultimatum à la Belgique pour dire « oui » pour lundi soir.

Mais le pire, c'est que la Wallonie va devoir se positionner sur un document envoyé dans la matinée... qui contient bien moins que ce qui avait été négocié oralement vendredi et samedi. Particulièrement sur la question des arbitrages et de la protection des investissements. Bref, pour la première fois, le dossier CETA a bel et bien régressé. Comment, dans ces conditions, Magnette va-t-il pouvoir ce lundi revenir devant le Parlement en demandant son aval ? Impossible. Et là, ce qu'ont laissé entendre les Canadiens à Magnette vendredi résonne : le problème du CETA n'est plus wallon, ni canadien. C'est devenu un problème intra-européen. Oui, Freeman avait visiblement raison entre deux sanglots : l'Union européenne semble incapable de forger un accord.

« Le CETA va donner une image cacophonique de l'Europe dont le système est affaibli »

Quentin Michel, vous êtes prof d'études européennes à l'Ulg. Les pressions de l'Europe sur la Wallonie pour signer le CETA, ce n'est pas un manque de respect à l'égard de la démocratie parlementaire ?

D'abord, il ne s'agit pas de l'Europe. Il s'agit de la Commission, qui a été mandatée par les États pour négocier le traité, et il s'agit du Conseil européen. Et si la Wallonie résiste, ce traité ne passera pas, point à la ligne. Le

souci, c'est que les gens en dehors de la Belgique ne peuvent pas comprendre ce qui se passe. La Belgique fédérale avait d'ores et déjà avalisé des choses et puis au dernier moment, une région peut tout bloquer. C'est tout notre paradoxe.

Mais c'est tout de même le droit d'un Parlement de refuser de signer un traité qu'elle ne trouve pas bon...

Absolument ! Je dis simplement que dans les esprits des

autres membres, on ne peut pas comprendre qu'une minorité bloque une volonté quasi commune. Et c'est logique que la Commission et le Conseil, même s'ils n'ont pas pouvoir d'injonction, fassent pression.

Mais vous n'avez pas le sentiment qu'il y a, au travers de ces pressions pour faire infléchir un parlement, une sorte de démocratie frelatée au niveau européen ?

Tout le problème, c'est de savoir quelle est la place des États

au sein de l'Union. Vous avez raison : soit c'est la logique démocratique qui doit primer. Et à ce moment-là, on doit respecter la majorité des citoyens européens dans son ensemble. Soit c'est la logique d'État qui doit prendre le dessus. Avec dans ce cas le risque qu'un petit groupe bloque un processus. En l'occurrence, avec le CETA, c'est celle-ci qui sera respectée.

On a le sentiment que l'Europe est en permanence, passez-moi l'expression, le cul entre deux chaises entre ces deux logiques ?

Bien sûr ! Et ça affaiblit le sys-

tème qui est biaisé. Prenez le Parlement européen : il est censé représenter les citoyens... mais les élections se font sur base nationale. Ça pervertit le système. Et ça rend la

lecture très complexe, y compris à l'extérieur de l'Europe où nos partenaires ne savent plus sur quel pied danser. Ça devient surréaliste. C'est tout le problème de l'Europe qui reprend d'une main ce qu'elle reprend de l'autre, qui ne donne pas de pouvoir à ceux qui s'expriment et en donnent à ceux qui se taisent.

Ce dossier du CETA n'est-il pas de

nature à accélérer la voie vers, justement, une Europe plus unie et moins « étatique » ?

Non. Le CETA va juste donner une image cacophonique...

Selon vous, quel est le meilleur système si on doit choisir : une Europe basée sur l'unité ou sur les États ?

Sur l'unité. Mais pour cela, il faudrait qu'elle puisse embrasser toutes les compétences. Ce qui n'est pas le cas. Prenez cette Europe sociale qui n'existe pas : elle crée des tensions entre États parce que les standards ne sont pas les mêmes dans tous ses États membres. Il faut que cette Europe reflète le choix des citoyens. Et qu'ils sachent qui est à la manœuvre. ■ **M. Dum.**